

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 182 /MPMB/DGD du 28 JUIL 2015
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Signatures autorisées.

Réf. : Courrier BACI du 09/07/2015.

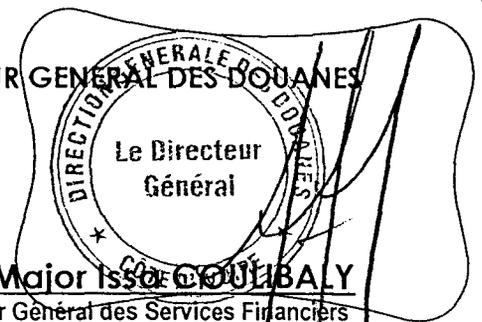
Conformément aux dispositions du courrier visé en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service les noms, prénoms et qualités, joint en annexe, des personnes seules habilitées à signer les actes de cautionnement, au nom et pour le compte de la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI).

Je précise, à toutes fins utiles, que la validité desdits actes reste subordonnée aux visas conjoints suivant les combinaisons de catégories suivantes :

- montant maximum de trois cent millions (300.000.000) de F CFA :
A+C/A+B/A+A/B+B/B+C ;
- montant supérieur à trois cent millions (300.000.000) de F CFA :
A+B/A+C/A+A.

J'invite tous les services à veiller au strict respect des présentes dispositions.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Colonel Major Issa COULIBALY
Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National

Noms, prénoms et qualités des personnes habilitées à signer les actes de cautionnement au nom et pour le compte de la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) :

Nom et Prénoms	Qualités	Catégories de mandataires
Mr. Habib KONE	Directeur Général	A
Mr. Outman ROQDI	Directeur Général Adjoint	
Mme. Bintou BAYO KONE	Directeur des Risques	B
Mr. Barthelemy YAO	Directeur des Opérations	
Mr. Mamadou KONE	Directeur Financier et Comptable	
Mme. Ayssata Coulibaly-DIABI	Directeur Juridique	
Mr. Abdelmoumen NAJOUA	Directeur de la Clientèle des Particuliers et Réseau	
Mr. Maury KONE	Directeur de la Trésorerie	C
Mme. Claire DAUBREY Epse KOREKI	Adjoint du Directeur des Risques	
Mr. Assemian ANVO	Directeur Adjoint des Opérations	

